



Baisse de pension alimentaire

Par **babibelle13**, le **16/05/2011** à **07:39**

Bonjour,
bonjour, mon ex mari demande le reajustement de la pension alimentaire quil verse pour mon fils de 16 sous pretexte qu'il est en apprentissage et gagne 326 euros par mois, hors cet argent ne sert pas pour la bonne marche de la maison et l'alimentation, je ne touche pas a cette somme. Je gagne 1320 euro brut, un loyer de 450 euros, 95 euros/mois gaz-edf, les assurances, tel etc. Lui touche un salaire de plus de 2000 eur, il me versait 162euro, et veut passer à 70, sans dire que ce mois ci du coups, je n'ai rien perçu. Peut il avoir gain de cause, que dois-je faire svp,
merci pour votre reponse